Forum Social Caribéen

Dossier provisoire n° 00

Contact provisoire : Joseph Virassamy
Tel :06.96.39.01.19
Mèl : martinique@attac.org

Forum Social Caribéen 2005
Mode d'emploi

Où Fort de France, Lamentin, Saint-Joseph, Schoelcher

Quand Dernière semaine de Mai 2005

Qui Des acteurs de la société civile et des organisations du mouvement social qui s'opposent au néolibéralisme et qui s'emploient à bâtir une société planétaire axée sur l'être humain.

Combien 50 000 participants

Quoi Le FSC est un espace de réflexions, de confrontation d'analyses, de convergence d'idées et de mise en réseau d'actions et de formes alternatives à la marchandisation de l'homme et des biens communs de la planète .Il est ouvert à tous.

Concrètement ce sont :

*Des conférences plénières, des séminaires et des ateliers
* Des spectacles artistiques, projections de films, expositions et concerts
*Une grande manifestation-parade le dernier jour
* Des actions solidaires : villages, restauration, hébergement chez l'habitant
* Un accès à tous les lieux pour les personnes handicapées.

Information Générale (comment s'inscrire au FSC, proposer un séminaire ou un atelier, participer à la préparation du FSC ?)

Ecrivez à : martinique@attac.org
Site internet : www.local.attac.org/martinique

Bénévoles, nous avons besoin de vous

Adressez votre candidature bénévole à martinique@attac.org. En précisant le temps et les compétences que vous souhaitez offrir au FSC.

Interprètes, rejoignez-nous quelle que soit votre langue :

1. Qu'est-ce que le Forum Social Caribéen ?

Le Forum Social Mondial : un nouveau mode d'organisation

Le Forum Social Mondial (FSM) réunit des organisations, mouvements ou individus qui s'opposent au néolibéralisme et qui s'emploient à bâtir une société centrée sur le développement humain. Il a été organisé pour la première fois à Porto Alègre, au Brésil en janvier 2001.
Il est un espace ouvert à tous les acteurs de la société civile : associations, ONG, syndicats,…etc. La possibilité de participer au forum à titre personnel a été également ouverte**.**

Les partis politiques ne sont pas directement parties prenantes de l'organisation ou du contenu des rencontres, mais ils peuvent apporter leur soutien.

Il permet d'échanger et d'analyser ensemble des expériences, d'élaborer des propositions, de décider d'actions collectives et de construire des alternatives.

Le forum réunit des acteurs très différents et parfois opposés, mais sa force réside justement dans la volonté de ne pas nier ces divergences d'opinion mais plutôt d'organiser leur confrontation, pour faire avancer le débat.

Il n'y a pas de déclaration commune à la fin des forums.

Le Forum Social : du mondial au local

Cette organisation systématique de l'ouverture a fait la force du mouvement citoyen mondial. Depuis le succès n'a cessé de grandir :

- 3 FSM ont eu lieu à Porto Alègre, le dernier en date s'y étant déroulé du 23 au 28 janvier 2003, avec plus de 100.000 participants soit trois fois plus que lors de la première édition. Le prochain aura lieu en Inde du 16 au 21 Janvier 2004.
- Un processus d'essaimage s'est mis en route dès 2002 au niveau des continents, au niveau national dans une trentaine de pays et même au niveau local.
- Ces forums sont organisés selon les mêmes principes que ceux de la charte de Porto Alègre et permettent de décupler la force du mouvement citoyen.
- Le premier Forum Social Européen s'est tenu à Florence en Italie. Plus d'un million d'Européens étaient présents lors de la manifestation de clôture.

La Société Civile Mondiale passe aussi par la Caraïbe….

Le Forum Social Caribéen sera un espace de rencontre de la société civile des pays ayant une rive sur la mer des Caraïbes. Des organisations du reste du continent et des autres continents seront représentées.

Tous trouveront dans la participation à cette dynamique caribéenne des opportunités pour : élargir leur contacts et leurs soutiens ; développer des réseaux ; renforcer leurs actions et partenariats ; échanger des expériences ; enrichir la réflexion commune.

Il s'agit non seulement d'affirmer la nécessité d'une autre Caraïbe au service des citoyens et des peuples, mais aussi d'en démontrer la possibilité et d'esquisser les voies et moyens de sa réalisation.

2. Comment participer à la préparation ?

A. Qui peut participer à l'organisation du FSC ?

Comme le précise la charte des principes de Porto Alegre (voir annexe 1)

"Le forum sera toujours un espace ouvert au pluralisme et à la diversité des engagements et actions d'instances et de mouvements qui décident d'y prendre part, comme à la pluralité des sexes, ethnies, cultures, générations et capacités physiques, dans la mesure où ils respectent la charte des principes. Ne pourront participer au forum en tant que tels les représentants des partis, ni les organisations militaires. Pourront être invités, à titre personnel, les gouvernants et parlementaires qui assument les engagements de la présente charte."

Toute les organisations souhaitant participer à l'organisation du FSC 2005 doivent
* signer l'appel du Comité d'Initiative Martiniquais (annexe 2)
* cotiser en fonction de leur budget

Les individus peuvent participer à l'organisation du FSC à titre personnel mais ne peuvent prendre de décision que s'ils ont le mandat d'une des organisations signataires de l'appel du Comité d'Initiative Martiniquais (CIM).

B. Comment signer l'appel du Comité d'Initiative Martiniquais ?

Pour être membre du CIM il faut signer la déclaration (annexe 2) et acquitter des droits d'entrée qui s'élèvent selon la taille de l'organisation à 20, 50, 100 ou 150 euros. C'est l'organisation qui choisit le montant le plus adapté. Cette cotisation contribue à développer le budget du FSC et ses projets d'élargissement social et citoyen, mais la contribution humaine en terme d'investissement dans le processus est tout aussi importante.

Alors n'hésitez pas à rejoindre les groupes de travail du FSC !

Faîtes connaître votre intérêt pour le FSC en adressant un message électronique à :
martinique@attac.org

En indiquant votre souhait de signer l'appel ainsi que les coordonnées de votre organisation.
Libellez votre chèque à l'ordre de « Association pour le FSC »

C. comment s'organise la Préparation ?

1. L'Assemblée Caribéenne de Préparation(l'ASCAP)

Au niveau de l'ensemble des pays de la caraîbe, c'est l'instance la plus importante. Elle se réunira trois ou quatre fois jusqu'au démarrage du forum. Elle valide les grandes décisions préparées par les groupes de travail caribéens.

Elle reflète la diversité des acteurs : diversité des réseaux, des organisations, diversité des représentations par pays, en visant la parité hommes/femmes dans les délégations.

L'ASCAP est une structure ouverte, incorporant les éléments de la société civile qui le souhaitent. Une certaine continuité dans la participation est souhaitée. Elle est constituée de groupes de travail, notamment sur le programme et l'organisation.

2. Le Comité d'Initiative Martiniquais (CIM)

L'instance la plus importante au niveau Martiniquais, pays d'accueil, est le CIM. Il est constitué sur la base de l'appel unitaire des organisations martiniquaises qui s'inscrivent dans cette démarche (annexe 2). Il reste ouvert afin que les organisations non présentes au démarrage puissent s'associer ultérieurement au processus. Des organisations non signataires de l'appel de l'appel peuvent être acceptées comme observatrices. Tous les types d'acteurs seront contactés afin de veiller à un élargissement du réseau ainsi créé.

3. Le secrétariat à l'organisation (SO)

Le secrétariat à l'organisation est chargé de l'ensemble des tâches de préparation, de coordination et d'organisation matérielle du FSC 2005. Il travaille sous la responsabilité de L'ASCAP et en lien étroit avec le CIM. Ses décisions seront communiquées en ligne.

Vu son caractère opérationnel et son rôle central dans la réussite du forum, sa constitution mérite une attention particulière. Un certain nombre de critères doivent présider à sa formation.

a) Quelles qualités pour être membre du SO ?

Ceux et celles qui souhaitent faire partie du SO offrent une compétence réelle en organisation, de la fiabilité, de la disponibilité, et un engagement dans la durée. En effet le travail du SO commence dès la constitution du CIM et se poursuit encore quelques semaines après la fin du forum. La disponibilité doit être d'au moins 2 demi-journées par semaine.

*Les aptitudes les plus sollicitées sont :

- La flexibilité comportementale
- L'écoute
- L'animation d'un groupe
- Savoir s'évaluer et se remettre en cause sans se dévaloriser
- Le plaisir de vivre.

*Ce qui est le plus à redouter :

- L'absentéisme
- Les retards aux réunions de travail
- Des emploi du temps trop chargés.

Les organisations qui délèguent des postulants pour le SO seront donc particulièrement attentives au souci de l'excellence de cet organe, qui conditionne le succès du forum.

En effet, si le forum est un espace où se déploie la créativité, la spontanéité, la fête, l'enthousiasme de l'évènementiel, la foule, il reste que cette place remplira d'autant mieux ce rôle que rigueur et compétence auront présidé à sa constitution.

b) La composition du SO

Il est d'abord constitué un pool de postulants, à partir des propositions des organisations. Dans ce pool, et par consensus, sont désignés les titulaires et les suppléant(e)s. La parité H/F restera la référence.

Le SO comprend autant de membres titulaires que de groupes de travail plus six permanents. Chaque délégué titulaire co-anime un groupe de travail. Chaque permanent coordonne environ quatre groupes de travail.

Le postulant qui a été délégué par une organisation ne représente pas celle-ci au sein du SO. Il n'y a donc pas de proportionnalité à observer dans la composition du SO, mais plutôt l'on doit veiller à traduire la diversité du CIM.

4. l'association pour le financement du FSC

Il a été décidé de mettre en place une association Martiniquaise pour le financement du FSC 2005. Son seul rôle sera de recueillir les fonds et de les utiliser conformément aux décisions de l'assemblée caribéenne de préparation et du comité d'initiative martiniquais.

5. L'association « Service Après Forum » : SAF

Il est prévu pour le forum une périodicité de 3 ans afin d'éviter la répétition comme cela commence à être ressenti pour les forums annuels. Cette durée de 3 années est aussi destinée à laisser prendre corps les projets et mouvements multilatéraux qui seront nés des divers rapprochements opérés lors du forum. Le rôle de l'association sera d'accompagner périodiquement ces projets afin qu'ils ne restent pas des vœux sans suite nés de l'euphorie d'une rencontre exceptionnelle. Elle stimulera les protagonistes et leur apportera diverses formes d'aides à définir ultérieurement. L'objectif est de maintenir vivaces les volontés exprimées et de contribuer à donner une réalité très concrète à la coopération inter-caribéenne.

La SAF commencera à fonctionner dès le début du Forum afin d'observer la montée en puissance des projets, de faire connaissance avec les initiateurs et de déterminer avec eux un calendrier d'étapes.

Seront prioritaires les projets faisant intervenir des collaborations plurinationales, ceux créant des solidarités alternatives aux options néolibérales, ceux favorisant la prise de conscience identitaire des peuples de la caraïbe.

Un autre objectif de la SAF sera de faciliter la préparation du prochain forum.

6. Les groupes de travail

Les groupes de travail sont mis en place et mandatés par le Comité d'initiative Martiniquais (CIM) pour suivre les questions d'organisation, de programmation du FSC. Ils permettent aux organisations et aux individus qui le souhaitent de participer concrètement à la préparation du FSC. Ils restent ouverts et travaillent sous la responsabilité du CIM et du Secrétariat d'organisation (SO). Ils restituent l'avancée de leurs travaux au CIM à chaque réunion et travaillent en lien étroit avec le SO.

Liste des groupes de travail : (voir annexe 4)

Un groupe spécial, le groupe 24, appelé le « groupe des candides » sera destiné à voyager à travers les groupes précédents, en posant des questions les plus candides et les plus inattendues de façon à détecter les zones de l'organisation qui auraient été laissées dans l'ombre.

D. Comment relier tous les participants à la préparation

L'un des objectifs de la phase « préparation du forum » consiste en la participation du plus grand nombre aux différents compartiments de cette préparation, comme une grande fête que la société civile s'offre à préparer. Nous souhaitons voir toute la population martiniquaise en faire son affaire et au delà, toutes les populations de la caraïbe. Tous, à un niveau ou à un autre, peuvent y participer : réfléchir à tel ou tel atelier, proposer un thème trans-caraïbe, inventer l'avenir avec ses voisins,….

Les personnes qui souhaitent s'informer de l'avancée des travaux des groupes pourront s'inscrire sur des listes de diffusion internet. Afin de participer à ces listes il faut demander à y être inscrit(vous et/ou des personnes de votre organisation) au webmaster du site. La liste des « listes de diffusion » sera communiquée ultérieurement.

De plus pour vous impliquer dans le processus de préparation du FSC, il existera des groupes de travail dans les communes et nous vous communiquerons le calendrier des réunions et leur thème sur le site du FSC.

3. Programmation du FSC : comment participer à son élaboration ?

Le programme du Forum social est discuté et décidé selon un processus participatif, première étape de la mise en commun des idées. Il se décline en : plénières ; séminaires ; ateliers

Les thèmes des plénières font l'objet d'un travail consensuel par l'Assemblée caribéenne de préparation. En revanche, les Ateliers et Séminaires sont laissés à la responsabilité des organisations qui souhaitent approfondir un sujet, tant du point de vue de leur proposition que du point de vue de leur organisation pratique.

Le Forum remplit trois fonctions qui sont grossièrement associées à trois formes de conférences :

Débat sur les enjeux fondamentaux de l'altermondialisation (plénières),

Formulations de propositions alternatives au système néolibéral actuel (séminaires),

Articulation en vue d'actions efficaces (ateliers et séminaires).

La traduction en 5 langues (français, anglais, espagnol, créole, langage des signes) est assurée par l'organisation du FSC pour les plénières et séminaires mais pas pour les ateliers. Une langue amérindienne sera aussi retenue pour le FSC.

1) Les plénières (à définir en association avec l'ASCAP)

Les plénières ont pour vocation de présenter un état des lieux de la réflexion des organisations du FSC sur les enjeux fondamentaux de l'altermondialisation. Elles sont plutôt le lieu de débats et de confrontations que de décisions d'actions concrètes.

2) Les séminaires(à définir…..)

Les séminaires constituent la véritable charpente du Forum. C'est là que sont formulées les propositions alternatives au système néolibéral actuel pour approfondir les thèmes des plénières. Peuvent s'y construire les réseaux caribéens autour de campagnes citoyennes concrètes, comme celle contre la guerre l'année dernière, en février 2003.

Alors que les contenus des séminaires seront directement liés aux thèmes choisis par le FSC, leur organisation pratique sera à la charge des groupes et associations qui les proposeront. Ils devront pour cela se rapprocher du SO.

La priorité sera donnée aux séminaires présentés par des réseaux caribéens ou en collaboration entre plusieurs groupes ou associations de différents pays caribéens. A cet effet, toutes les propositions de séminaires seront visibles sur le site. Ainsi les thèmes convergents pourront naturellement se regrouper. L'Assemblée caribéenne de préparation validera les propositions au regard de ces critères.

3) Les ateliers

Les ateliers présentent des pratiques, des luttes, des réflexions particulières à une organisation ou à un groupe d'individus. A la différence des séminaires, ils sont directement organisés et proposés par les organisations qui le souhaitent, indépendamment de leur adéquation au programme.

Bien entendu les activités et rencontres informelles font aussi la richesse du Forum. De façon à faciliter le « foisonnement de l'informel » un système de « criée » sera inauguré pour annoncer chaque jour les programmes spontanés des participants. Un grand tableau central affichera la programmation, qui sera également disponible en ligne.

L'Assemblée caribéenne n'interviendra que sur la question de l'attribution des salles et l'arbitrage en cas de pénurie par rapport au nombre d'ateliers. Il n'existera pas d'autre filtre tant que les ateliers restent dans le cadre de la Charte des principes de Porto Alegre.

Les dates limites pour les propositions d'ateliers et de séminaires seront communiquées ultérieurement.

4. comment proposer une intervention culturelle ?

A. La place de l'art et de la culture dans le FSC 2005

Parce que la création artistique et culturelle doivent avoir toute leur place dans un mouvement de transformation de la société, une commission artistique et culturelle (CAC) constituée d'artistes, d'acteurs culturels et des mouvements sociaux s'attachera à favoriser l'expression des pratiques, formes et propositions artistiques et culturelles, de toutes disciplines qui permettront de :

- Questionner le rapport entre artistes et populations
- S'articuler avec les mouvements sociaux et les mobilisations citoyennes
- Activer les processus d'éducation populaire et de démocratie culturelle
- S'inscrire dans des processus de lutte et d'émancipation du mouvement altermondialiste
- Générer de nouvelles formes et propositions esthétiques, à la fois images d'une résistance aux politiques néo-libérales et préfiguration d'autre monde
- Permettre aux « sans droit » et aux populations précarisées (chômeur, salariés pauvres, sans logis, sans papiers, sans terre, immigrés, enfants des rues, handicapés…) de participer de manière active et d'y affirmer leur identité, leur créativité et leurs revendications au travers des formes d'expressions qu'ils inventent.
- Contribuer à construire une proposition d'alternative de production et de diffusion artistique, en complémentarité avec les «avancées collectives d'organisation de la société civile », notamment dans la dynamique des Forums sociaux
- Faire participer activement les populations des villes d'accueil au FSC.

B. Les activités culturelles

La commission artistique et culturelle (CAC) est mise en place dans le cadre de la préparation du FSC, au niveau martiniquais et caribéen. Cette commission participe à la construction du programme de conférences et à la coordination d'activités culturelles diverses :

- Une programmation culturelle (spectacles, librairies, expositions, débats, projections audiovisuelles, espace multimédia)
- Des résidences d'artistes caribéens
- De courtes interventions artistiques ou « petites formes » qui prendront place, en cohérence, dans les/des conférences, séminaires et ateliers
- Une ouverture et un final du FSC, décliné en une manifestation politique, artistique, culturelle et festive prolongée par une grande fête populaire politique, artistique et culturelle

La CAC, qui travaillera souvent de façon transversale, pourra vous proposer de vous intégrer dans des sous-groupes de travail concernant tous les secteurs où sa compétence sera requise :

s/gr CAC1 : Programmation culturelle
s/gr CAC 2 : Ouverture et Final
s/gr CAC 3 : L'art et la culture dans les débats
s/gr CAC 4 : Mise en scène et scénographie dans les débats.
s/gr CAC 5 : Résidences en amont
s/gr CAC 6 : Site internet CAC

Toutes les initiatives artistiques et culturelles qui s'inscrivent dans le cadre de la Charte de Porto Alegre sont les bienvenues. Elles ne bénéficieront pas de financement mais la CAC coordonnera les demandes de budgets fléchés ou subventions. Ces activités seront de préférence gratuites.
Les initiatives culturelles recensées par la commission artistique et culturelle seront incluses dans le programme, dans la mesure où elles respectent ces conditions.

N'hésitez pas à contacter la Commission Artistique Culturelle (CAC), qui est ouverte à toutes propositions complémentaires et souhaite la présence de celles et ceux qui désirent s'y investir : provisoirement à martinique@attac.org

5. Les stands associatifs et les espaces dédiés

A. Les stands associatifs

Le FSC a vocation à donner une visibilité aux organisations intégrées au processus du FSC 2005. Les organisations qui le souhaitent auront la possibilité de tenir un stand présentant le matériel de leur organisation (dépliant, revue, journal, recueil, livre, produits dérivés...). Les quatre villes d'accueil du FSC auront un espace affecté à l'emplacement de stands associatifs, syndicaux...

Les organisations, associations et autres acteurs de la société civile inscrit-e-s au FSC qui souhaitent disposer d'un stand dans l'un des villages associatifs doivent le faire savoir obligatoirement en un lieu et à une date qui leur sera communiqués ultérieurement **:** Indiquez simplement si votre organisation souhaite monter un stand.
Nous avons besoin de recenser le nombre de stands à implanter pour aménager les emplacements sur les sites.

Les tarifs, pour 3 métres-linéaires et pour les 5 jours avec tables et chaises, seront déterminés par le secrétariat à l'organisation (SO). Des détails vous seront communiqués au fur et à mesure de la préparation du Forum, mais n'attendez pas pour répondre au premier recensement qui sera effectué courant 2004.

B Le Village de l'économie sociale et solidaire

Parce que le Forum social est aussi un lieu de mise en application des alternatives proposées et défendues pendant les conférences, des lieux de vie et de découverte font partie intégrante du programme du FSC.

A l'occasion du Forum Social Caribéen quelques acteurs, privés et publics, envisagent d'ores et déjà, de créer “ un village de l'économie sociale et solidaire ”.

En prenant cette initiative, ils jouent pleinement leur rôle de pionniers dans la mise en œuvre d'une approche sociale de l'économie. Ils illustreront comment l'économie sociale et solidaire est créatrice de richesses dans le cadre d'une autre économie. Au delà des traditionnels débats qui animent ces rencontres, cet événement doit permettre la définition, à l'échelon caribéen, de propositions concrètes qui concourent à un monde plus juste, à la démocratisation de l'économie dans une démarche de développement durable.

Il s'agira, soit de créer le village sur un site à déterminer, soit d'un village ou d'une ville existante qui aura profité de l'avènement du FSC pour préparer, accélérer et accentuer son programme municipal en direction d'un statut de l'économie sociale et solidaire.

6. Les Initiatives accompagnant le FSC

Il existe deux types d'initiatives d'accompagnement :

-Les initiatives rentrant dans le processus du forum, (ou IREP)
-Les initiatives autour du processus du forum (ou IAP)

Les initiatives IREP :

- Sont placées uniquement sous la responsabilité des organisations qui les portent et non sous celle du Comité d'initiative Martiniquais(CIM) ou de l'assemblée caribéenne de préparation.
- Sont ouvertes à toutes les organisations qui le souhaitent
- Sont encouragées à se rattacher au processus de préparation global du FSC afin notamment de l'enrichir.
- Sont représentées devant le CIM et participent à l'organisation du FSC

.

Les Initiatives IAP :

- Sont placées uniquement sous la responsabilité des organisations qui les portent et non sous celle du Comité d'initiative Martiniquais(CIM) ou de l'assemblée caribéenne de préparation.
- Profitent, pour être menées, de l'élan donné par le FSC et du public présent.
- Se tiennent parallèlement au FSC et ne participent pas à son organisation.

A ce jour, seules circulent des intentions de promouvoir de telles Initiatives (IREP ou IAP). Ces intentions se préciseront certainement au fur et à mesure du déroulement du processus du forum et seront portées à la connaissance de tous.

Exemple d'initiatives pour le forum social européen 2003 :

IREP : l'assemblée européenne pour les droits de la femme ; L'assemblée des mouvements sociaux
IAP : forum des enfants ; forum des autorités locales

7. comment s’inscrire au FSC ?

A. Principes

Toute personne le souhaitant peut s’inscrire librement au Forum social caribéen. Concernant l’inscription, nous les avons segmentés en deux types : les individus, les organisations qui se reconnaissent dans la Charte des principes de Porto Alegre (voir Annexes).

Les **frais d'inscription** sont l’un des moyens de financement de l'organisation du Forum social européen. Ils ne doivent pas être rédhibitoires, c’est pourquoi, ils sont proportionnels au revenu mensuel, pour les individus et très réduits pour les personnes disposant de peu de moyens.

Nous avons également opté pour un **principe de solidarité** de tous les participants payants. Dix pour cents des frais d’inscription permettront ainsi la participation de personnes n’ayant peu ou pas de ressources. Pour bénéficier d’une inscription gratuite, vous pouvez contacter l’organisation du FSC : (à communiquer ultérieurement).

Les **données personnelles** collectées via les formulaires d’inscription ne seront en aucun cas publiées, et seront détruites au lendemain des rencontres du FSC 2005. Seules seront conservées, exploitées, cédées, à des fins statistiques, des données totalement anonymes.

D’autre part, les données communiquées par les organisations qui s’inscrivent permettront de créer un **annuaire de référence** consultable sur le site Internet.

B. Frais d’inscription

INDIVIDUELS	ORGANISATIONS
Les frais d’inscriptions sont calculés à partir de la fourchette de rémunération mensuelle suivante :	*Pour les organisations, les frais d’inscription sont les suivants :*
pour les personnes sans revenu ou à faible revenu : **prix minimum en discussion**	pour le représentant de la délégation : **50 euros** + 5 euros (fond de solidarité)
Moins de 1000 Euros : **10 euros** + 1 euro (=10% pour le fond de solidarité)	pour les membres de la délégation : **20 euros** par inscription supplémentaire
De 1000 à 2000 Euros : **30 euros** + 3 euros (=10% pour le fond de solidarité)	
Plus de 2000 Euros : **50 euros** + 5 euros (=10% pour le fond de solidarité)	

C. Modalités d’inscription

Numéro de dossier : Un numéro de dossier sera attribué à chaque individu inscrit et à chaque organisation inscrite. Il permet :

- aux individus de faire une demande d’hébergement
- aux organisations qui le souhaitent de proposer un séminaire ou de demander un hébergement collectif

- à tous, de retirer les « accréditations FSC 2005 » dès l'arrivée au Forum

Attention seule une personne déjà inscrite pour une organisation peut inscrire un groupe de personnes. Ce numéro de dossier permettra de changer jusqu'au dernier moment les informations sur la composition du groupe.

Inscription en ligne

Que vous soyez un individu ou une organisation, vous pourrez vous inscrire en ligne à l'adresse suivante : www.local.attac.org\martinique

Inscription par courrier ou fax

Vous pouvez nous faire parvenir par courrier ou par fax la fiche d'inscription individuelle ou collective se trouvant en annexe de ce document (voir Annexes).

Adresse Postale : Boîte Postale …….. ; FAX :…. *à fournir ultérieurement*:…………

Le numéro de dossier vous permettant de vous inscrire pour un hébergement ou de proposer un séminaire (seulement pour les organisations) vous sera communiqué par fax ou courrier dès réception de votre paiement.

D. Modalités de paiement

Paiement en ligne

(à préciser ultérieurement)

Virement Bancaire :

Code banque :	Code Guichet :
Numéro de compte	Clé :
Domiciliation :	Code IBAN :

Règlement par chèque :

Vous pouvez adresser votre règlement par chèque à l'adresse suivante :

Association pour le FSC ; Boîte Postale : BP ……

Ordre : Association pour le FSC

8. Comment trouver un hébergement ?

A. Hébergement collectif

Ce sont des gymnases ou des espaces publics où vous pourrez loger, en vous munissant d'un sac de couchage. Ces espaces disposent de douches et de toilettes. Ils seront affectés en priorité aux groupes, délégations ou organisations souhaitant loger ensemble, en fonction des disponibilités.

Pour toute demande d'hébergement collectif, vous reporter à la section inscription de groupe où vous seront demandées des informations sur le nombre de personnes à pourvoir en hébergement collectif.

Si vous venez seul au Forum social caribéen, vous pouvez prendre contact avec un collectif de votre pays, de votre région, de votre ville et bénéficier avec eux d'un hébergement collectif.

B. Hébergement payant (auberges de jeunesse, hôtels, gîtes, vvf….)

Le site du FSC proposera sur ses listes un annuaire des établissements privés et associatifs d'hébergement individuel ou collectif. Les organisations intéressées devront prendre directement contact avec ces établissements.

C. Hébergement chez l'habitant

Un hébergement solidaire sera également mis en place dans les villes d'accueil du Forum et dans toute la Martinique. Tout inscrit au FSC peut demander à être hébergé solidairement par un habitant da la Martinique. Pour cela, il suffit de s'inscrire au FSC, de conserver son numéro de dossier et son mot de passe qui permettront d'accéder à une fiche de renseignements hébergement. Une fois cette fiche remplie et validée, nous vous contacterons pour vous donner les coordonnées de la personne vous accueillant.

L'attribution d'un logement solidaire ne peut se faire qu'après votre inscription au Forum Social caribéen.

Il est préférable toutefois de se rapprocher des formes d'hébergements collectives plus nombreuses.

Les habitants de la Martinique le souhaitant pourront proposer sur le site ou par fax des possibilités d'hébergement.

9. comment participer en tant que bénévole ou interprète ?

Si vous souhaitez participer à l'organisation et au déroulement du Forum social caribéen, voici les démarches à suivre :

A. Inscription des bénévoles pendant le FSC

Le Forum social caribéen a besoin de volontaires pour organiser les 5 jours d'événement du 23 au 27 mai 2005 ; accueil des participants, restauration, hébergement, interprétation… si vous souhaitez vous impliquer, vous pouvez remplir le questionnaire d'inscription joint en annexe (fiche inscription bénévoles) et le renvoyer au plus tôt par fax (numéro non disponible) ou courrier à l'adresse suivante :

Association pour le Forum social caribéen 2005 - Bénévoles

Boîte Postale : BP

Une fois votre inscription enregistrée, nous vous contacterons environ 2 mois avant la tenue du FSC pour organiser votre participation.

Pour toute demande de renseignements, vous pouvez envoyer un courrier électronique à l'adresse :……….. Les inscriptions seront possibles sur le site Internet.

B. Inscription des interprètes pour le FSC 2005

5 langues officielles ont été retenus pour le FSC 2005 (anglais / espagnol / français /créole/ une langue amérindienne) ainsi que la langue des signes.
Nous recherchons donc en priorité des personnes volontaires pour faire de l'interprétation simultanée durant les différents événements du FSC. Nous nous engageons en contrepartie à organiser votre voyage jusqu'en Martinique pour le FSC, à vous trouver un hébergement (en priorité chez l'habitant) et à faciliter votre séjour sur place pendant les quelques jours du FSC.

9. Que vous soyez interprète professionnel (confirmé ou débutant) ou que, sans être de la profession, vous pratiquiez une ou plusieurs langues en dehors de votre langue maternelle et souhaitiez faire ainsi votre première expérience d'interprétation, vous pouvez rejoindre le réseau Babels (chargé de l'interprétation sur l'ensemble du forum social européen et que nous contacterons). Nous recherchons également des traducteurs pour traduire des documents écrits liés au FSC, avant et après l'événement.

Un formulaire d'inscription en ligne se trouve sur le site Internet :
www.babels.org/registration

10. Contacts Pratiques FSC

Informations administratives

L'association pour le Forum Social caribéen peut être contactée à l'adresse suivante :

Association pour le Forum social caribéen
Adresse Postale : BP Téléphone :
Fax :

Site Internet :

Adresses électroniques :

Þ Pour des informations liées à l'inscription, à l'hébergement ou à toute autre question d'organisation du Forum :

Þ Pour des informations relatives au programme, à l'inscription de séminaires, d'ateliers ;

Þ Pour contacter les organisations impliquées dans le secrétariat d'organisation :

Þ Pour contacter le Secrétariat du Groupe de travail Elargissement du réseau :

Þ Pour toute information au sujet du bénévolat :

Þ Pour contacter le webmaster du site, s'abonner ou se désabonner aux listes de discussion :

ANNEXE 1

Charte des principes du Forum social mondial

Le comité des instances brésiliennes qui a conçu et organisé le premier Forum Social Mondial, qui s'est tenu à Porto Alegre du 25 au 30 janvier 2001, après avoir évalué les résultats de ce Forum et les attentes qu'il a suscitées, a jugé nécessaire et légitime d'instaurer une Charte des Principes visant à orienter la poursuite de cette initiative. Les Principes contenus dans la Charte, qui devra être respectée par tous ceux qui souhaitent participer à ce processus et organiser de nouvelles éditions du Forum Social Mondial, consolident les décisions qui ont présidé à la réalisation du Forum de Porto Alegre et fait son succès, et amplifient sa portée, en fixant les orientations qui découlent de la logique de ces décisions.

1. Le Forum Social Mondial est un espace de rencontre ouvert visant à approfondir la réflexion, le débat d'idées démocratique, la formulation de propositions, l'échange en toute liberté d'expériences, et l'articulation en vue d'actions efficaces, d'instances et de mouvements de la société civile qui s'opposent au néolibéralisme et à la domination du monde par le capital et toute forme d'impérialisme, et qui s'emploient à bâtir une société planétaire axée sur l'être humain.

2. Le Forum Social Mondial de Porto Alegre a été une manifestation située dans le temps et l'espace. Désormais, avec la certitude proclamée à Porto Alegre qu' "un autre monde est possible", il devient un processus permanent de recherche et d'élaboration d'alternatives, qui ne se réduit pas aux manifestations sur lesquelles il s'appuie.

3. Le Forum Social Mondial est un processus à caractère mondial. Toutes les rencontres qui feront partie de ce processus ont une dimension internationale.

4. Les alternatives proposées au Forum Social Mondial s'opposent à un processus de mondialisation capitaliste commandé par les grands entreprises multinationales et les gouvernements et institutions internationales au service de leurs intérêts. Elles visent à faire prévaloir, comme nouvelle étape de l'histoire du monde, une mondialisation solidaire qui respecte les droits universels de l'homme, ceux de tous les citoyens et citoyennes de toutes les nations, et l'environnement, étape soutenue par des systèmes et institutions internationaux démocratiques au service de la justice sociale, de l'égalité et de la souveraineté des peuples.

5. Le Forum Social Mondial ne réunit et n'articule que les instances et mouvements de la société civile de tous les pays du monde, mais il ne prétend pas être une instance représentative de la société civile mondiale.

6. Les rencontres du Forum Social Mondial n'ont pas un caractère délibératif en tant que Forum Social Mondial. Personne ne sera donc autorisé à exprimer au nom du Forum, dans quelque édition que ce soit, des prises de position prétendant être celles de tous les participants. Les participants ne doivent pas être appelés à prendre des décisions, par vote ou acclamation, en tant que rassemblement de ceux qui participent au Forum, sur des déclarations ou propositions d'action qui les engagent tous ou leur majorité et qui se voudraient être celles du Forum en tant que Forum. Il ne constitue donc pas d'instance de pouvoir que peuvent se disputer ceux qui participent à ces rencontres, ni ne prétend constituer l'unique alternative d'articulation et d'action des instances et mouvements qui en font partie.

7. Les instances - ou ensembles d'instances - qui prennent part aux rencontres du Forum doivent donc être assurés de pouvoir délibérer en toute liberté durant celles-ci sur des déclarations et des actions qu'elles ont décidé de mener, seules ou en coordination avec d'autres participants. Le Forum Social Mondial s'engage à diffuser largement ces décisions par les moyens étant à sa portée, sans imposer d'orientations, de hiérarchies, de censures et de restrictions, mais en tant que délibérations des instances - ou ensembles d'instances - qui les auront assumées.

8. Le Forum Social Mondial est un espace pluriel et diversifié, non confessionnel, non gouvernemental et non partisan, qui articule de façon décentralisée, en réseau, des instances et mouvements engagés

dans des actions concrètes, au niveau local ou international, visant à bâtir un autre monde.

9. Le Forum Social Mondial sera toujours un espace ouvert au pluralisme et à la diversité des engagements et actions d'instances et de mouvements qui décident d'y prendre part, comme à la pluralité des sexes, ethnies, cultures, générations et capacités physiques, dans la mesure où ils respectent la Charte des Principes. Ne pourront participer au Forum en tant que tels les représentations de partis, ni les organisations militaires. Pourront être invités à y participer, à titre personnel, les gouvernants et parlementaires qui assument les engagements de la présente Charte.

10. Le Forum Social Mondial s'oppose à toute vision totalitaire et réductrice de l'économie, du développement et de l'histoire, et à l'usage de la violence comme moyen de contrôle social par l'État. Il y oppose le respect des Droits de l'Homme, la véritable pratique démocratique, participative, par des relations égalitaires, solidaires et pacifiques entre les personnes, les races, les sexes et les peuples, condamnant toutes les formes de domination comme l'assujettissement d'un être humain par un autre.

11. Le Forum Social Mondial, en tant qu'espace de débats, est un mouvement d'idées qui stimule la réflexion, et la diffusion transparente des fruits de cette réflexion, sur les mécanismes et instruments de la domination du capital, sur les moyens et actions de résistance et la façon de dépasser cette domination, sur les alternatives proposées pour résoudre les problèmes d'exclusion et d'inégalité sociale que le processus de mondialisation capitaliste, avec ses composantes racistes, sexistes et destructrices de l'environnement est en train de créer, au niveau international et dans chacun des pays.

12. Le Forum Social Mondial, comme espace d'échange d'expériences, stimule la connaissance et la reconnaissance mutuelles des instances et mouvements qui y participent, en valorisant leurs échanges, en particulier ce que la société est en train de bâtir pour axer l'activité économique et l'action politique en vue d'une prise en compte des besoins de l'être humain et dans le respect de la nature, aujourd'hui et pour les futures générations.

13. Le Forum Social Mondial, en tant qu'espace d'articulation, cherche à fortifier et à créer de nouvelles articulations nationales et internationales entre les instances et mouvements de la société civile qui augmentent, tant dans la sphère de la vie publique que de la vie privée, la capacité de résistance sociale non violente au processus de déshumanisation que le monde est en train de vivre et à la violence utilisée par l'État, et renforcent les initiatives d'humanisation en cours, par l'action de ces mouvements et instances.

14. Le Forum Social Mondial est un processus qui stimule les instances et mouvements qui y participent à situer, à niveau local ou national, leurs actions, comme les questions de citoyenneté planétaire, en cherchant à prendre une part active dans les instances internationales, introduisant dans l'agenda mondial les pratiques transformatrices qu'ils expérimentent dans la construction d'un monde nouveau.

Approuvée et signée à Sao Paulo, le 9 avril par les instances qui constituent le Comité d'organisation du Forum Social Mondial, approuvée avec les modifications par le Conseil international du Forum Social Mondial le 10 juin 2001

Annexe 2

Déclaration du Comité d'Initiative Martiniquais

Pour le Forum Social Caribéen (FSC 2005)

Après les trois sessions du Forum Social Mondial(FSM) de Porto Alegre, qui ont montré la force du mouvement citoyen mondial, après le Forum Social Européen de Florence en 2002 et celui en 2003 prévu en Ile de France, et tandis que se développe de par le Monde le processus des forums sociaux, il importait que les peuples constituant la population du bassin caribéen prennent l'initiative d'impulser, sur la base des principes retenus à Porto Alegre par la « charte des principes du forum social mondial », le premier forum de leur histoire.

Celui-ci se tiendra du 23 au 27 Mai 2005.

Comme à Porto Alegre, à Florence ou à Paris, il doit constituer un espace de rencontres et d'échanges pour l'approfondissement de la réflexion entre divers mouvements qui s'opposent au néolibéralisme. Il doit permettre de créer du lien entre les peuples de la Caraïbe et de matérialiser ce lien sous toutes les formes.

Le FSC doit aussi permettre de réfléchir sur la formulation de propositions concrètes, la construction d'alternatives et l'articulation d'actions efficaces, contre une mondialisation libérale qui accélère la concentration des richesses, qui génère exclusions économiques, sociales et culturelles, qui détruit l'environnement.

Face aussi à une toute proche superpuissance étatsunienne qui constitue la pointe avancée idéologique, économique et militaire du néolibéralisme, qui donne la priorité à la force sur le droit, et qui a conçu le projet de formater le continent américain à sa seule vision du monde, il s'agit d'affirmer non seulement la nécessité pour le bassin caribéen de « s'organiser autrement », mais aussi d'en démontrer la possibilité et d'esquisser les voies et moyens de l'indépendance de ses choix par rapport à tous les impérialismes.

Le FSC sera accueilli en Martinique dans les villes de Fort de France, Lamentin, Saint-joseph, Schoelcher. Il rassemblera des mouvements sociaux - associations, syndicats, mouvements citoyens- des pays ayant une rive avec la mer des caraïbes. Des invitations seront adressées aux mouvements de la société civile des autres Etats du continent. Des observateurs du reste du Monde seront également conviés, ainsi tout particulièrement que des représentants de « très petites économies » disséminées ça et là sur la planète.

Le FSC abordera des thèmes tels que le rôle de l'Union européenne dans la mondialisation libérale, l'attitude à l'égard des Etats Unis et de leur projet de guerre préventive ou encore leur volonté d'élargir leur pouvoir économique, juridique et militaire sur tout le continent, les

solidarités inter-caribéennes, le contenu des politiques économiques et sociales communautaires vis à vis des pays ACP, la démocratie et la citoyenneté, guerre-guerrilla-terrorisme, les normes sociales et les politiques salariales, le commerce équitable, le traitement de la pauvreté, l'éducation, les droits de la femme, la violence, la corruption, la drogue, l'environnement…etc. Comme dans tous les forums, une large confrontation des expériences des uns et des autres dans les domaines les plus divers, sera ouverte.

Pour préparer et organiser ce forum les organisations signataires créent un Comité d'Initiative Martiniquais.

Elles appellent tous les acteurs sociaux de la Martinique, dont les activités concourent à réparer ou à prévenir les dégradations infligées à la sphère privée ou publique par le mode de production capitaliste, à les rejoindre et à œuvrer au succès du FSC 2005. Ensemble faisons-en un tremplin en vue des mobilisations futures pour qu'une autre Caraïbe et un autre Monde soient possibles.

Coordonnées provisoires pour observations et inscription sur la liste des signataires(joindre un nom, un n° tel, un mèl) :

Mèl : martinique@attac.org

Tel : 06.96.39.01.19
Contact provisoire : joseph Virassamy

Annexe 3

Cadre de travail caribéen

Le FSC 2005 sera le premier forum se situant explicitement dans le cadre de la démarche initiée à Porto Alègre et respectant les « principes de la charte de Porto Alegre », tenu au sein du bassin caribéen.

Nous proposons, pour garantir son succès, de mettre en place un cadre de préparation le plus unitaire possible permettant de rassembler tous les mouvements sociaux, tous les réseaux, associations et organisations se réclamant de la démarche, du projet et de la charte des principes du Forum Social Mondial(FSM) rédigée à Porto Alègre.

Nous devrons nous adresser à tous les acteurs sociaux dans la plus grande diversité possible(*).

Afin de construire un cadre de préparation le plus large et représentatif possible, tant au niveau de chaque pays qu'au niveau caribéen, il nous faut associer aussi bien les réseaux continentaux des divers mouvements et acteurs sociaux que les comités d'initiatives locaux, régionaux et nationaux.

Nous proposons de mettre en place un cadre de travail s'efforçant de combiner représentativité, ouverture et efficacité tout en permettant des prises de décisions transparentes et démocratiques : l'Assemblée Caribéenne de Préparation(ASCAP)

Le rôle de L'ASCAP est de prendre les grandes décisions concernant le programme, les thèmes en débat, les intervenantes et intervenants, etc.

Elle doit refléter la diversité des acteurs : diversité des réseaux, des organisations, diversité des représentations par pays, en assurant la présence de femmes dans les délégations.

L'ASCAP est une structure ouverte, incorporant les entités de la société civile qui le souhaitent. Pour assurer l'efficacité de son travail, une certaine continuité dans la participation est souhaitable.

Des groupes de travail Caribéens seront mis en place par l'ASCAP.

Les frais de participation à ses réunions(voyage, hébergement) sont normalement pris en charge par les réseaux, collectifs ou organisations qui y délèguent des représentant-e-s. Nous proposons aussi la mise en place d'un fond de solidarité pour favoriser la participation des organisations disposant de peu de moyens financiers, notamment des mouvements sociaux des amérindiens, des « démunis »…etc.

L'ASCAP se réunira trois ou quatre fois d'ici le FSC 2005, en s'efforçant, chaque fois de tenir ces réunions de préparation dans un pays différent.
Dans chaque pays, les différents mouvements s'organisent comme ils l'entendent, mais il est nécessaire que soit représentée à l'ASCAP la diversité des réalités existant dans chacun d'entre eux. Pour cela, il semble important d'arriver chaque fois que possible à la création de comités nationaux et/ou régionaux d'initiative. Ces comités seront représentés à l'ASCAP.

Le comité d'initiative Martiniquais(CIM) est constitué sur la base de l'appel unitaire(déclaration courte par l'ensemble des organisations Martiniquaises s'inscrivant dans cette démarche) ;Il reste ouvert afin que les organisations non présentes au démarrage puissent s'associer ultérieurement au processus. Nous devons veiller à ce que tous les types d'acteurs soient contactés.

La création de ce comité doit permettre de créer une dynamique locale, en favorisant le cas échéant, la création de collectifs entre associations ou entre individus isolés désirant participer à ce grand rassemblement.

Le secrétariat d'organisation(SO) martiniquais sera chargé de l'ensemble des tâches de préparation, de coordination(notamment avec les municipalités) et d'organisation matérielle du FSC 2005. Il travaillera sous la responsabilité de l'ASCAP et en lien étroit avec le Comité d'Initiative Martiniquais(CIM). Les travaux et les décisions prises par le secrétariat seront disponible sur le site du FSC.

Sa constitution doit, elle aussi, refléter un équilibre entre les différents acteurs sociaux. Il reste que le critère essentiel pour en faire partie sera la disponibilité de ses membres afin d'assumer les lourdes tâches d'organisation. Le secrétariat pourra s'adjoindre des groupes de travail spécialisés. Il pourrait être composé d'une vingtaine de personnes. Afin d'assurer la continuité dans le travail, chaque organisation pourra nommer un titulaire et 2 remplaçants.

Une association sera mise en place pour le financement du FSC 2005. Son seul rôle sera de recueillir les fonds et de les utiliser conformément aux décisions de L'ASCAP et du CIM.

(*) exemple d'acteurs sociaux à qui nous nous adressons :

Assoc. de défense des droits humains ; Assoc. de solidarité internationale
Assoc. Environnementalistes ; Médias alternatifs
Collectifs spontanés de proximité ; Assoc. de quartier
Collectifs de mobilisation citoyenne engagées au niveau du continent américain
Mouvements de l'immigration et de solidarité avec les migrants
Mouvements citoyens, d'éducation populaire et de développement local
Mouvements de lutte contre toutes les formes d'exclusion
Organisations syndicales ; Mouvements paysans
Mouvements philosophiques et culturels. Réseaux rasta
Mouvements pour la paix ; Réseaux féministes
Réseaux lesbiens,gay,bis, trans
Réseaux culturels, artistique et musicaux, Réseaux sportifs
Réseaux de chercheurs universitaires
Réseaux de l'économie solidaire et sociale

Cette liste n'est pas exhaustive, elle devra être complétée.

Annexe 4

Groupes de travail

Gr 1 : Transport international *S/gr 1a : transport maritime* *S/gr1b : transport aérien*	**GR 2 : accueil et retour** *S/gr 2a : accueil maritime et retour* *S/gr2b : accueil aéroport et retour*
Gr 3 : hébergement *S/gr 3a : habitat solidaire* *S/gr 3b : hôtellerie, gîtes, vvf…etc* *S/gr 3c : Hébergement collectif*	**Gr 4 : restauration** *S/gr 4a : restauration légère* *S/gr 4b : restauration assise*
Gr 5 : gestion du trafic interne	**Gr 6 : animation** *S/gr 6a : animation musicale* *S/gr 6b : animation théatre/cinéma* *S/gr 6c : animation littéraire/art graphique* *S/gr 6d : animation de la rue*
Gr 7 : sécurité	**Gr 8 : transfert hébergement**
Gr 9 : visa, carte de séjour	**Gr 10 : bénévoles, interprètes**
Gr 11 : restitution des actes du forum	**Gr 12 : Informatique** *S/gr 12a : installation informatique et maintenance* *S/gr 12b : télécommunication* *S/gr 12 c : accréditation*
Gr 13 : communication audio-visuelle, presse	**Gr 14 : communication électronique, gestion des sites Internet**
Gr 15 : produits dérivés	**Gr 16 : VIP, invités**

Gr 17 : débats *S/gr 17a : plénières, séminaires, ateliers* *S/gr 17b : intervenants* *S/gr 17c : spécialisation des débats*	**Gr 18 : communication interne** *S/gr 18a : signalétique* *S/gr 18b : la criée des ateliers* *S/gr 18c : les points rencontre* *S/gr 18d : communication inter-villes*
Gr 19 : Initiatives *S/gr 19a : initiatives dans le forum* *S/gr 19b : initiatives autour du forum*	**GR 20 : relations avec l'ASCAP** *S/gr 20a : gestion des réunions ASCAP* *S/gr 20b : relation avec les groupes de travail ASCAP*
Gr 21 : Les réalisations solidaires *(village, commerce équitable, stands associatifs, espaces dédiés….)*	**Gr 22 : manifestations d'ouverture et de clôture du forum**
Gr 23 : Comité des Arts et de la Culture (CAC) *s/gr CAC1 : Programmation culturelle et artistique du forum* *s/gr CAC 2 : Ouverture et Final* *s/gr CAC 3 : L'art et la culture dans les débats* *s/gr CAC 4 : Mise en scène et scénographie dans les débats.* *s/gr CAC 5 : Résidences en amont* *s/gr CAC 6 : Site internet CAC*	
Le groupe 24, *appelé le* **"groupe des candides"** *sera destiné à voyager à travers les groupes précédents, en posant des questions les plus candides et les plus inattendues de façon à détecter les zones de l'organisation qui auraient été laissées dans l'ombre.*	